

# Le Trait d'Union



Votre périodique d'informations communales  
n° 108 – février 2024



**V**ous avez répondu nombreux à l'invitation de la municipalité pour la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 26 janvier et je vous en remercie très sincèrement.

C'était pour moi l'occasion de vous faire le bilan de l'année 2023 et de présenter les différents projets de la commune pour 2024 et les années suivantes. Vous pouvez retrouver le texte complet de mon discours sur le site internet de la commune. Un

retour sur cette cérémonie est également fait en page 2.

En dépassant officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 la barre des 2100 habitants selon l'Insee, notre commune continue de se développer et d'attirer de nouveaux habitants, preuve incontestable de l'attractivité de notre village et de la qualité de vie que l'on y trouve. Dans cet esprit, le souci permanent de la municipalité est de soutenir tous ceux qui participent activement à la vie de notre village et de réaliser les projets qui améliorent les équipements publics et notre cadre de vie.

Au cours de cette cérémonie des vœux, nous avons mis à l'honneur un couple d'habitants de notre commune, Monsieur et Madame Quinart, qui ont créé le « Musée 1939-1945, Berrichon Souviens-Toi ». Je les félicite chaleureusement pour leur travail et leur abnégation pour avoir réussi à faire aboutir ce projet un peu fou. Je vous invite, si vous ne l'avez pas encore fait, à aller découvrir ce musée de grande qualité.

Votre maire, Patrick Barnier

## L'abbatiale prête à accueillir l'effraie des clochers

La chouette effraie également appelée Dame Blanche ou l'effraie des clochers, espèce protégée, est un rapace nocturne d'environ 38 cm de longueur et 90 cm d'envergure. Elle niche dans les clochers et les greniers. La population de cette espèce, la plus répandue au monde est pourtant en baisse suite à la disparition des sites de nidification, à l'emploi de pesticides, et à la mortalité provoquée par la circulation routière. Elle est une précieuse alliée car elle se nourrit essentiellement de rongeurs régulant ainsi leur présence dans les milieux agricoles et les jardins.

Dans le clocher de l'abbatiale, des grillages empêchent les pigeons domestiques et les choucas de nicher à l'intérieur du bâtiment, interdisant ainsi l'accès à la chouette effraie. Avec l'accord de la municipalité, Nature 18 a installé courant janvier un nichoir à effraie au niveau du clocher de l'abbatiale Saint Martin. Cette action s'inscrit dans la cadre de l'action « Triathlon de la biodiversité » qui vise à sauvegarder la biodiversité de notre territoire (100 nichoirs pour chouettes effraie ou chevêche, 80 arbres hautes tiges, 40 mares restaurées).

Espérons que ce tout nouveau nichoir soit rapidement adopté par l'effraie ou par le faucon crécerelle.

Même si son observation ne sera pas facile car elle est essentiellement nocturne, on pourra peut-être l'entendre ou la voir voler à la tombée de la nuit.



**Charque mercredi matin, retrouvez sur la place Jean Sautivet, en plus du poissonnier, un nouveau marchand de fruits et légumes et un fromager**

## Cérémonie des vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu vendredi 26 janvier à la salle polyvalente. Les Plaimpiedoises ainsi que les personnalités invitées ont été nombreux à assister à ce rendez-vous convivial. Entouré de l'équipe municipale, Patrick Barnier a adressé ses vœux à tous pour l'année 2024, puis débuté son discours en rappelant les menaces qui pèsent sur notre démocratie dues au contexte conflictuel international.

Le Maire a ensuite remercié tous les acteurs qui s'investissent dans la vie de notre commune. Il a souligné l'attractivité de Plaimpied-Givaudins qui se constate par une croissance démographique depuis une décennie, avec 2108 habitants. Sur ce sujet l'importance du recensement de la population a été rappelée.

L'année 2023 a été marquée par 11 décès, 9 naissances et 7 mariages. En urbanisme, 60 dossiers ont été instruits avec toutefois une nette réduction de l'activité au deuxième semestre.

Les taux des impôts locaux communaux n'ont pas changé depuis 2010 et des mesures d'économie d'énergie ont été prises pour contenir les dépenses de la commune.

Patrick Barnier a ensuite rappelé les travaux de voirie effectués en 2023 ainsi que les aménagements de la mairie, des abords de l'abbatiale et du parc qui débutent actuellement et se poursuivront jusqu'à l'automne. D'autres projets ont été mentionnés pour 2024 et 2025 : la vidéoprotection, la sécurisation routière à Givaudins, les vestiaires sportifs, les courts de tennis, la voirie de la rue Saint-Martin. Un diagnostic de l'abbatiale sera aussi réalisé afin d'identifier les travaux prioritaires à effectuer dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.

Les services à destination des familles ont également été évoqués : accueil de loisirs, crèche, RPE.

Pour terminer, Patrick Barnier a salué la victoire de Bourges, capitale européenne de la culture 2028, qui contribuera à l'attractivité de notre territoire.



*A l'occasion de cette cérémonie, Patrick Barnier en a profité pour mettre à l'honneur les époux Quinart qui ont ouvert sur notre commune le musée « 1939-1945, Berrichon souviens-toi ».*

### État civil

#### Décès

17 décembre 2023

*Régis Monnot*

22 décembre 2023

*Jean Leblanc*

25 décembre 2023

*Simone Cherrier épouse Simonet*

19 janvier 2024

*Patrick Giraudon*

#### Jours d'ouverture de la bibliothèque :

- Les mercredis :  
6 et 20 mars de 16h à 17h30
- Les samedis :  
2, 16 et 23 mars de 10h à 12h

### Inscription sur les listes électorales

Le 9 juin prochain, les élections européennes auront lieu.

Pour pouvoir voter à ce scrutin, vous avez jusqu'au **vendredi 3 mai** pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Pour cela, deux solutions :

- une inscription en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> : il suffira de remplir le formulaire en ligne et d'y joindre la version numérisée de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- une inscription en venant en mairie remplir un Cerfa muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée les samedis 2 et 9 mars.

## Travaux en centre-bourg

Début janvier, la municipalité a lancé un grand chantier de rénovation et de mise en valeur du parc de la mairie, de la rue de la Garenne, de la place Jean Sautivet et des abords de l'abbatiale avec une liaison douce vers la piste cyclable et pédestre le long du canal.

Ces travaux d'envergure sont réalisés en partenariat avec les services du département, de Bourges Plus, du SDE18, et de l'UDAP\* du Cher.

L'investissement financier s'élève à 1 141 476 € hors taxe comprenant les travaux de voirie et les aménagements (y compris paysagers) des places et du parc, l'acquisition de mobiliers urbains et la maîtrise d'œuvre.

494 080 € de subventions sont attendues de la part de l'état, de la région Centre-Val de Loire et de Bourges Plus.

169 447 € seront pris en charge par Bourges Plus qui délègue la maîtrise d'ouvrage à la commune pour les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales qui sont une compétence communautaire et pour la réalisation des pistes cyclables relevant du plan vélo intercommunal.

Ainsi, le reste à charge pour la commune n'est plus que d'environ 40 % du montant des travaux.

Les travaux du parc de la mairie ont débuté. L'ouverture dans le mur côté rue de la Garenne a été réalisée. Les cheminements vers cette ouverture ainsi que ceux dans la partie haute du parc et autour de l'air de jeux enfants sont déjà bien avancés.

Pour information, le parc est en zone chantier et son accès peut être contraint en fonction de l'avancement des travaux. Cette zone devrait être en grande partie terminée au printemps, les enrobés seront faits mi-juillet. En mars débiteront les travaux devant l'abbatiale et la place de l'église.

\* *Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.*



## Une découverte inattendue

La mise en accessibilité et la rénovation de la salle du conseil et des mariages nécessitent d'importants travaux : gros œuvre, électricité, peintures, installation d'un monte-personne, ajout de sanitaires, etc.

C'est en élargissant l'ouverture d'une porte dans un mur de cette vieille bâtisse, inscrite au titre des monuments historiques, que les maçons ont découvert une pierre taillée décorée d'une peinture murale.

Cette pierre servait de jambage à une cheminée mais elle devait très probablement être un linteau de cheminée à l'origine avant d'être réemployée. Elle serait donc plus ancienne que le bâtiment.

On distingue un blason que les experts des monuments historiques vont tenter d'identifier. Après consultation des services de la DRAC (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*), la pièce sera déposée pour être expertisée. De même le jambage opposé sera examiné car il est possible que l'on y trouve l'autre partie du linteau.

Cette partie du chantier est donc momentanément arrêtée dans l'attente de l'intervention d'une restauratrice agréée prévue fin février.



## Tennis de table

Le Tennis de Table de Plaimpied-Givaudins organise sa première bourse aux jouets et aux vêtements le dimanche 7 avril 2024 à la salle polyvalente de Plaimpied-Givaudins de 9h00 à 17h30.

Pour les exposants, les pré-inscriptions seront ouvertes à partir du 7 mars 2024 sur l'adresse de messagerie suivante : [boursettpg@gmail.com](mailto:boursettpg@gmail.com)

Le tarif est de 5€ par table.

La restauration sera possible sur place (sur réservation).



## Le PGBaD bat son plein

Après un bon début de saison 2023-2024 le PGBaD a une nouvelle fois battu son record en termes d'affluence avec désormais 80 adhérents. Les 3 créneaux mis à disposition par la mairie sont bien remplis et les bonnes résolutions de début d'année poussent vers nous de nouvelles têtes souhaitant pratiquer le badminton dans une ambiance conviviale.

La galette des rois organisée le 19 janvier a été plébiscitée par plus d'une quarantaine d'adhérents et fut l'occasion de présenter les vœux ainsi que les futures manifestations du club.

La plus importante sera la 3<sup>ème</sup> édition de notre tournoi, le Bad In Plaimpied (BIP), les 27 et 28 avril 2024.

A cette occasion, le club espère une nouvelle fois voir arriver sur les terres plaimpiédoises plus d'une centaine de joueuses et de joueurs venus du département et d'ailleurs.

Côté compétition par équipes, nos 2 équipes mixtes engagées en championnat départemental mènent respectivement le championnat interclubs de départementale 2 et la poule C du championnat interclubs de départementale 3.

Côté compétition individuelle, le PGBaD vient d'obtenir plusieurs accessits aux championnats départementaux jeunes et vétérans avec 5 titres de vice-champions du Cher et 7 troisièmes places dans plusieurs catégories d'âge.

Le 1<sup>er</sup> mars le comité du Cher de badminton organisera avec le PGBaD une animation Bad Girls au gymnase de Plaimpied-Givaudins.

Cette animation sera ouverte uniquement au public féminin licencié ou non dans un club. N'hésitez pas à venir découvrir le badminton et les animations proposées (fit-minton, ateliers autour du badminton et rencontres, etc.) à partir de 18h30.

Plus de renseignements auprès de Jessica Batut au 06 99 36 18 00.

## Karaté club de plaimpied

Nous rappelons aux habitants de Plaimpied que le club de karaté a attaqué sa deuxième année d'existence.

Malgré des débuts difficiles, notre nombre d'adhérents commence à croître. Cette année nous avons pu créer une section enfants avec un cours le mercredi matin.

Actuellement, il est toujours possible de s'inscrire ou de s'initier gratuitement à la pratique de cette discipline.

Ci-dessous toutes les informations nécessaires pour les personnes intéressées.

### Cours adolescents (à partir de 13 ans), adultes et séniors :

Instructeurs : P.Bouchet et M. Forbeau  
Tel : 06 60 71 30 42

Courriel : [karate-plaimpied@orange.fr](mailto:karate-plaimpied@orange.fr)  
Lieu : salle des fêtes - 10 rue saint Martin  
Horaires : lundi de 18h30 à 20h00  
jeudi de 18h30 à 20h00

### Cours enfants de 9 à 12 ans

Instructeurs : P.Bouchet et M. Forbeau  
Lieu : salle polyvalente - rue de la paille  
Horaires : mercredi de 10h00 à 12h00



**ÉVÉNEMENTS**

- Samedi 3 février 2024 :**  
*Ensemble partageons nos différences*  
Saint Martin d'Auxigny
- Mardi 13 février 2024 :**  
*Animation BAD GIRLS*  
Nérondes
- Vendredi 1 mars 2024 :**  
*Animation BAD GIRLS*  
Plaimpied
- Jeudi 7 mars 2024 :**  
*Animation BAD GIRLS*  
Graçay

## Les Tortues de Plaimpied-Givaudins

Vous étiez nombreux, habitants de Plaimpied-Givaudins, à nous faire le plaisir de participer à « *La Rando à Dédé* ». Venu de tout le département beaucoup d'autres marcheurs se sont joints à vous et ce sont donc 504 randonneurs qui ont foulé nos chemins sur Plaimpied-Givaudins et Saint-Just.

Nos bénévoles ravitailleurs ont servi, avec le sourire, des kilos d'un excellent boudin, et aussi de merguez et de saucisses de très bonne qualité ainsi que d'autres mets, salés et sucrés pour satisfaire toutes les papilles. Pendant plusieurs heures c'est la convivialité et les échanges entre marcheurs aguerris ou novices qui ont régné au Coulis, autour d'un grand feu de bois.

Après avoir fait 8, 13, 21 ou 30 km, tout le monde a rejoint la salle des fêtes où de belles récompenses ont été offertes aux clubs les mieux représentés (*Sainte Solange, RVA, EM Trouy, SIPS de Dun-sur-Auron, Loco Sport, etc.*). Cette année ce sont les Baracudas qui ont reçu le trophée « *Dédé Blain* ».

Nous avons eu la fierté de recevoir 37 jeunes de moins de 14 ans qui ont été récompensés d'une médaille et d'un petit "plus" pour ceux qui ont participé au jeu d'observation.

Nous avons remercié « *Le Bistrot de l'Abbaye* » pour le superbe fléchage qui nous a grandement facilité la préparation des parcours et a permis aux marcheurs de mieux se repérer, ainsi que « *Proxi* » et « *Le Langage des Fleurs* » pour les beaux lots offerts.

Le pot de l'amitié a comme à l'accoutumée clôturé cette superbe matinée.

Le rendez-vous est déjà pris pour « *La Randonnée de Printemps* » le 10 mars 2024.

Ravis de cette belle réussite, Les Tortues de Plaimpied-Givaudins vous y attendront de pied ferme !



Bernard H  
et  
Bernard D  
nos maîtres  
du vin chaud  
et  
du chocolat chaud



### AMAP des 5+

*Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*

L'AMAP des 5+ a tenu son assemblée générale le 21 janvier dernier.

En présence d'une vingtaine d'adhérents et de trois producteurs, le bilan d'activités a été présenté avec d'une part, une situation des relations avec les différents producteurs partenaires (21 sur l'année 2023 !), et d'autre part, un retour sur les temps forts de l'année, et notamment la fête des 10 ans de l'association. Les perspectives 2024 ont été l'occasion d'échanges avec de nouveau, un accent mis sur la communication (un nouveau site internet est en cours) et la perspective d'organiser un spectacle culturel à l'automne.

Le conseil d'administration a ensuite été reconduit dans son intégralité :

Président : Pascal Bourdillon

Trésorière : Marie Huard

Co-secrétaires : Gaëlle Clémente et Stéphane di Mayo

Membre du CA : Aude Mathieu

La réunion s'est terminée par un apéritif convivial et partagé. Un grand merci à toutes les personnes présentes et à la municipalité pour son soutien.



En cette période de revendications du monde agricole, les amap sont une solution concrète à la portée de tous pour agir ! En effet, les produits sont fournis directement des paysans locaux aux consommateurs, sans intermédiaire ni centrale d'achat. Résultats, des produits de qualité, pas d'inflation et une juste rémunération pour les paysans ! Alors n'hésitez plus à venir nous rencontrer !

Nous rencontrer : les mardis soir dans le parc de la mairie (18h-19h)

Mail : [amapdescinq@laposte.net](mailto:amapdescinq@laposte.net) ; Facebook : [amapdes5plaimpied](https://www.facebook.com/amapdes5plaimpied) ; Tél : 02 36 08 62 68

## Exposition scientifique

Les 12 et 13 février 2024, tous les enfants des classes élémentaires ont pu découvrir l'exposition scientifique interactive « *De la Terre à l'univers* » conçue et présentée par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC) du Centre.



18 ateliers et 8 panneaux d'informations aidaient à mieux comprendre les liens étroits entre l'astronomie et notre vie quotidienne (le jour, la nuit, les phases de la lune, les saisons, les calendriers, les mécanismes des objets célestes, etc.)

Grâce à une convention de partenariat signée entre la commune, la FRMJC et Enedis, cette exposition a été ouverte à toute la population le lundi en fin d'après-midi.

## Déchets ménagers

A partir de janvier 2024, la loi impose que les déchets alimentaires soient triés à la source. Les élus de Bourges Plus ont fait le choix pour les communes comme la nôtre de demander aux habitants, dans la mesure du possible, de pratiquer le compostage individuel.

Il est prévu d'ici janvier 2025 la mise à disposition gratuite de composteurs individuels aux foyers qui n'en disposent pas.



Pour ceux qui n'ont pas de terrain pour installer un composteur, quelques containers de collecte des bio-déchets seront installés proches du bourg et seront relevés régulièrement comme cela se fait pour le verre.

**Toutes les informations concernant la fin de la collecte des déchets alimentaires dans votre poubelle verte et la distribution de composteurs vous seront communiquées dans un prochain Trait d'Union.**





Les amis du feu à pain

**LE GROUPE**  
**«À CÔTÉ D'CHEZ NOUS»**  
présente son dernier spectacle  
**« C'est pas par plaisir  
qu'ils voyagent »**

**Le dimanche 3 mars 2024 à 17 H**  
**à la salle polyvalente**  
**Plaimpied-Givaudins**



Réservation au 06 89 94 59 57 ou [cjp.lesens@wanadoo.fr](mailto:cjp.lesens@wanadoo.fr)

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique Entrée 10 €

# LA RANDONNÉE DE PRINTEMPS

AVEC LES TORTUES DE PLAIMPIED-GIVAUDINS



**PARCOURS**  
PROPOSÉS AVEC  
RAVITAILLEMENTS  
ET FEU DE BOIS

**DIMANCHE**  
**10 MARS 2024**



**8 KM**

2,50€

À PARTIR DE 7H30

**13 KM**

3,50€

À PARTIR DE 7H30

**16 KM**

3,50€

À PARTIR DE 7H00

**20 KM**

4,00€

À PARTIR DE 6H30

**DÉPART DE LA SALLE DES FÊTES DU CENTRE  
DE PLAIMPIED-GIVAUDINS**  
**FIN DES INSCRIPTIONS : 9 H 15**



**CONTACTS**

02 48 25 66 16

06 65 25 88 14

TORTUESNAT@ORANGE.FR

centre artistique & culturel  
Plaimpied-Givaudins

**16/17**  
**MARS 2024**

**7EME SALON**  
**TERRES D'EXPRESSION**



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**PLAIMPIED-GIVAUDINS**

SALLE POLYVALENTE

SAMEDI DE 14H À 19H  
DIMANCHE DE 10H À 18H



ENTRÉE LIBRE



Les amis du feu à pain

**LE THÉÂTRE**  
**«AVARICUM»**  
présente son dernier spectacle  
**à la salle polyvalente de**  
**Plaimpied-Givaudins**

**Le dimanche 24 mars 2024 à 17 H**



de Mohamed Kacimi

Dans une maison d'arrêt, cinq femmes se retrouvent souvent à la bibliothèque. Au delà de la réalité carcérale, ces détenues nous donnent à voir et à entendre leurs rêves, leurs illusions et leurs confidences de femmes emprisonnées.

Réservation au 06 89 94 59 57 ou [cjp.lesens@wanadoo.fr](mailto:cjp.lesens@wanadoo.fr)

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Entrée 10 €

# AGENDA

**Samedi 24 février :**

*fête de la Saint-Blaise*

**Dimanche 3 mars :**

*spectacle organisé par les Amis du four à pain 17h à la salle polyvalente*

**Dimanche 10 mars :**

*randonnée de printemps des Tortues de Plaimpied-Givaudins*

**Samedi 16 mars de 14h à 19h et dimanche 17 mars de 10h à 18h**

*7ème salon Terres d'expression par le CACPG poterie à la salle polyvalente*

**Dimanche 24 mars :**

*théâtre organisé par les Amis du four à pain 17h à la salle polyvalente*

**Mercredi 3 avril :**

*animation prévention routière de 14h30 à 17h à la salle polyvalente*

**Dimanche 7 avril :**

*bourse aux jouets et aux vêtements du TTPG à la salle polyvalente de 9h00 à 17h30*

## Fête de la Saint-Blaise

*Organisée par le comité des fêtes en partenariat avec la municipalité*

La fête de la Saint-Blaise, saint patron des agriculteurs, aura lieu le samedi 24 février.

Patrick Barnier, bâtonnier 2023 transmettra le bâton à

Thomas Roux, nouveau bâtonnier 2024.

- 17h30 : messe à l'abbatiale
- 18h30 : défilé dans les rues de en présence de la Givaudine,
- 19 h 15 : vin d'honneur à la salle des fêtes,
- 20 h 30 : repas dansant animé par l'orchestre Krystie Belle à la salle polyvalente.

Enedis procède régulièrement à des opérations d'élagage afin de garantir d'une part, la **sécurité** des personnes et des biens contre les risques liés à la présence de végétation aux abords des réseaux électriques qu'elle exploite et, d'autre part, la **qualité** de la distribution de l'énergie électrique à ses clients.

Enedis a mandaté la société **NAJHI** pour réaliser ces travaux (pris en charge par Enedis) dans les six mois à venir.

Pour ce faire, l'entreprise doit intervenir sur les parcelles privées.

Le traitement des branches coupées est le suivant :

1<sup>er</sup> cas : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine public : les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.

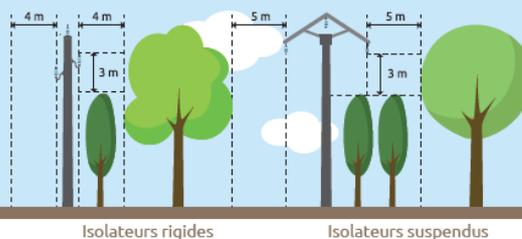
2<sup>ème</sup> cas : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine privé : les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.

3<sup>ème</sup> cas : la végétation est en domaine public : les bois et branches coupés sont évacués systématiquement sauf si un accord a été négocié avec la collectivité pour le rangement et l'évacuation.

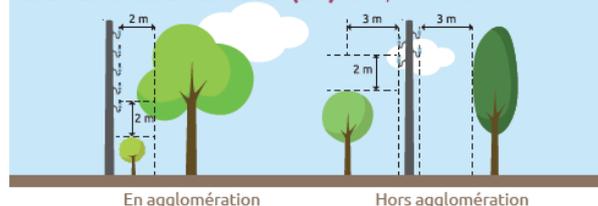
## Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)

### LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : les distances varient selon les types de lignes.



### LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



### LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts

